

La Redevance Incitative Les impacts de la mise en place

RENNES METROPOLE

Jacques Le Gall – 11 juin 2010



www.rennes-metropole.fr

MET **R**OPOLE
vivre en intelligence **rennes**

Impacts techniques : modes d'organisation

- Rennes Métropole : + de 50% d'habitat collectif.
- Développement des collectes en apport volontaire par souci d'optimisation environnementale.

Il n'existe pas de compteur à déchets !



Impacts techniques : système d'information

- Pas d'application informatique existante pour les grandes collectivités.
- Nécessité de développer pour Rennes Métropole un système d'information spécifique capable de gérer un fichier client lourd sans perspective de partage des coûts.



Impacts financiers : transferts de charges

- Equilibre à Rennes Métropole :

TEOM ménages + (TEOM non ménages + Redevance Spéciale) = RI ménages + RI non ménages

- TEOM non ménages = 25% TEOM pour 25% des tonnages collectés. Système équilibré entre ménages et non ménages.

- Aucune exonération de TEOM à Rennes Métropole. Mise en place de la RI conduit à un transfert de charges des non ménages vers les ménages.



Impacts fiscaux : assujettissement à la TVA

- Risque d'éviction du FCTVA.
- Système de récupération de la TVA sur investissements moins intéressant que FCTVA.



Impacts sur la gestion : SPA ou SPIC ?

- Gestion en SPIC plus contraignante que gestion en SPA.
 - Obligation d'équilibre
 - Virements du budget principal exceptionnels
- Adaptation des règles des SPIC à la gestion d'une tarification incitative :
 - Instaure t-on la RI par souci de rentabilité ?
 - Le SPIC implique la possibilité pour l'utilisateur de ne pas l'utiliser.... Faut-il facturer plus cher la collecte sélective aux usagers qui la demandent ?
- Comment gérer à l'équilibre un service dont les bases de recettes diminuent (prévention) ?
 - Faire payer plus cher ce que l'on veut réduire !



Impacts sociaux

- Système pénalisant pour familles nombreuses et ménages jeunes en habitat à faible valeur locative.
- Perte du caractère redistributif de la TEOM, entre catégories d'usagers et le long de la vie.

Impacts comportementaux

- Sans parler des incivilités et transferts....
- Détournement de flux de déchets du circuit traditionnel de collecte vers les déchèteries.
 - Exemple de Charleroi (400 000 habitants). Tonnage total équivalent à Rennes Métropole mais part déchèteries + importante.
 - Impacts environnementaux induits. Bilan carbone des collectes en déchèteries.

